

L'écho du CSE DTSI

Le collectif CGT au CSE DTSI

titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)
Géraldine Candida (UPR SE)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Nathalie Gomes (PFS)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Noël Dreano (UPR IdF)
Fabrice Lebrun (UPR SO)

suppléants :

Nora Laadri (PFC)
Elisabeth Guibert (DSI)
Laurent Bouix (DTR)
Arsène Schnell (DISU)

représentant syndical :

Thierry ROY (DTR)

Edito : le retour de la "machine à broyer"

La direction fait se succéder les projets immobiliers en CSE DTSI. Les élus, s'appuyant sur les expertises et rapports de la médecine du travail à leur disposition se prononcent contre ces projets qui dégradent les conditions de travail. De plus les nouveaux campus éloignent les salariés de leur domicile. Si la RSE et les conditions de travail étaient une réelle volonté la direction nous présenterait plutôt des projets de petits sites proches des domiciles des salariés, et abandonnerait les "espaces dynamiques".

Mais non, la direction, guidée par des recherches forcenées d'économie continue de dérouler ses projets au mépris des conditions de travail et de qualité de vie des salariés.

Le climat social s'est très fortement dégradé. Les nombreuses suppres-

sions d'emplois, les réorganisations incessantes et les économies à tout crin font revenir la "machine à broyer". Il y a déjà eu une dizaine de suicides depuis le début de l'année.

La direction doit arrêter au plus vite sa politique anxiogène de destruction d'emplois. Si elle ne le fait pas il faudra l'obtenir par la mobilisation.



Date de parution
22 juillet 2022

"Ethikado" ne remplace les NAO

Une carte du prestataire ETHIKADO a été ajoutée aux choix des salariés pour la prestation de Noël 2022 adultes. La CGT a voté contre cette proposition car cela revient à compenser des salaires et NAO qui ne sont pas au niveau attendu par les salariés par un chèque cadeau.

Pour la CGT, les prestations ASC doivent permettre l'accès pour tous les salariés Orange à des activités sociales

et culturelles mais elles ne remplacent pas des salaires qui n'ont pas augmenté comme le coût de la vie.

Pour Noël 2023, la CGT a proposé une sélection de colis éthiques, écologiques et solidaires. Cela va dans le sens d'un soutien à des fournisseurs de proximité engagés dans une démarche éthique et écologique.

Emplois et formations en berne ...

Lors de ce CSE, la Direction a présenté aux élus les bilans PEC (Prospectives Emplois et Compétences) et Formation pour l'année 2021 comme l'y oblige la loi Rebsamen.

Ce qui ressort c'est que la PEC est le reflet exact de la politique strictement financière qui a cours déjà depuis de nombreuses années à Orange : des suppressions d'emplois et un recours à la sous-traitance et aux C2S toujours plus importants au détriment du maintien et développement des compétences.

Et pourtant si le mal-être et la dégradation des conditions de travail ne font pas partie des considérations du bilan PEC ce n'est pas sans lien...

Le bilan formation est du même acabit : Ne pas faire de distinction entre les formations cœur de métiers et celles en lien avec l'environnement métier (habilitations, cybersécurité,



RGPD...) permet à la direction de gonfler les chiffres de la formation métiers et de mettre en avant des taux de réalisation acceptables

De plus, la direction aujourd'hui transfère ses responsabilités dans la gestion des besoins de formations et des parcours professionnels aux salarié-e-s au prétexte de la loi 2018-771 pour la liberté de choix de son avenir professionnel mais sans accorder de moyens pour l'atteinte des objectifs.

La CGT demande, à nouveau à la direction DTSI de changer de cap, avec l'arrêt du plan Dégage 2025, et le développement d'un service public. Pour cela, il faut embaucher, former, à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux. Les Perspectives Emplois et Compétences devraient en être le reflet et non pas confirmer le renoncement à l'œuvre au sein de l'entreprise.

Rapport d'activité de la médecine du travail : alerte !

Les années se suivent et se ressemblent, les médecins du travail émettent une fois de plus des inquiétudes sur la santé des salariés de la DTSI.

Le rapport de la médecine de travail alerte sur l'anxiété de certains salariés par rapport à leur avenir professionnel alors que l'évolution avec DTSI Demain n'a pas encore mis en place toutes les réorganisations et mutualisations à venir.

Comme la CGT, le rapport des médecins met en évidence les effets néfastes des projets immobiliers sur l'organisation du travail et la QVT. La densification des espaces amène un sentiment de dépersonnalisation avec des collectifs de travail qui s'effritent avec pour conséquence une dégradation des conditions de travail.

Le télétravail n'est pas forcément un choix personnel, mais une stratégie d'évitement pour limiter l'allongement des temps de trajet et la modification de l'organisation du travail. Les conséquences ne sont pas négligeables avec un risque accru des troubles musculosquelettiques et psychosociaux, sans oublier l'isolement et la sédentarité.

Tout comme les médecins du travail, la CGT demande qu'une réflexion sérieuse ait lieu et que des mesures de prévention et d'accompagnement soient mises en place. La santé physique et morale des salariés doit être la priorité. « En matière de prévention, il faut adapter le travail à l'Homme et non pas l'Homme au travail » (L.4121-1 et 2 du code du travail).

Ensemble, résistons et combattons tout ce qui remet en cause notre santé au travail.

Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI

JUIN 2022



JUILLET 2022



Vous souhaitez nous contacter
pour adhérer
à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT
Fapt Orange

